

Livre des délibérations du conseil d'établissement école au Cœur-des-Monts

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école au Cœur-des-Monts, tenue virtuellement le mercredi 20 avril 2021 19h15.

Sont présentes:

Lépine, Cathy, représentante des parents;
Gagnon, Geneviève, représentante des parents;
Malenfant, Sonia, représentante des parents;
Boulay, Mélanie, représentante des parents;
Bernard, Marie-Ève, représentante des parents;
Delisle, Marjorie, représentante des enseignants;
Corbeil, Marie-Claude, représentante des enseignants;
Gilbert, Mélissa, représentante des enseignants;
La Rougery, Kathleen, représentante des enseignants;
Moore, Josianne, technicienne au service de garde.

Sont absentes :

Poitras, Andrée-Anne, directrice adjointe;
Bouliane, Marie-Ève, représentante du personnel de soutien;
Charbonneau, Nicole, membre de la communauté.
Curnoyer, Marianne, représentante des parents;

Est aussi présente, madame:

Bouchard, Marie France, directrice.

Livre des délibérations du conseil d'établissement école au Cœur-des-Monts

Présidente

Secrétaire

1.0 Constatation du quorum et ouverture de la séance

Madame Mélanie Boulay constate le quorum et procède à l'ouverture de l'assemblée à 19 h 15.

2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Mélanie Boulay présente l'ordre du jour.

Ajout du point 7.3 campagne de financement – tartes.

Madame Geneviève Gagnon approuve et il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout du point 7.3.

CÉ-21-04-20-742

3.0 Lecture et adoption du procès-verbal du 30 mars 2021

Madame Marie France Bouchard présente le procès-verbal du 30 mars dernier.

Elle informe les membres du CÉ que le CSSH recommande que le tarif du service de garde midi soit autour de 2,00\$. Lors du dernier CÉ, il avait été proposé d'attendre l'orientation du CSS. Il serait donc maintenant possible d'augmenter le tarif à 1,50\$ pour que le choc soit moins grand l'année où l'arrimage à 2\$ aurait lieu. Madame Bouchard explique qu'il n'est pas obligatoire de procéder à une hausse du tarif. Cependant, il serait préférable de faire une hausse graduelle plutôt que drastique dans 1 an ou 2.

Madame Geneviève Gagnon propose et il est unanimement résolu de procéder à ce changement de tarif.

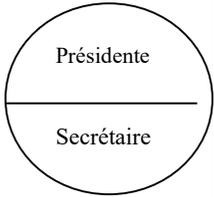
CÉ-21-04-20-743

Le mandat de la cafétéria a été donné à madame Claudia Laroche. Elle est en démarche, elle a contacté différents concessionnaires. Le sondage aux parents pour connaître leurs besoins et intentions sera acheminé prochainement.

Madame Bouchard informe les membres que l'appel d'offres pour l'agrandissement s'est terminé aujourd'hui à 14h et que les enveloppes ont été ouvertes. Le soumissionnaire choisi est la firme Deshaies & Raymond. En lien avec les étapes qui doivent être suivies et l'attente que cela provoque, il a été décidé de ne pas défaire le parc-école pour l'instant.

Madame Marie-Claude Corbeil approuve et il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal du 30 mars dernier.

CÉ-21-04-20-744



Livre des délibérations du conseil d'établissement école au Cœur-des-Monts

4.0 Suivis au procès-verbal

Madame Marie France Bouchard fait un survol des points qui étaient au procès-verbal.

5.0 Parole au public

Aucun public.

6.0 Représentant du comité de parents

La rencontre du comité de parents a eu lieu le 7 avril dernier et c'est madame Mélanie Boulay qui y a assisté. Elle fait un résumé des discussions en lien avec la nouvelle école de la CSSSH, la FCPQ, le transport scolaire collectif et des avis qui avaient été faits au niveau de la douance. La prochaine rencontre du comité de parents sera le 5 mai prochain.

7.0 Consultation, décision ou discussion :

7.1 Régime pédagogique :

Madame Bouchard mentionne qu'elle a reçu une réponse du transport scolaire concernant l'ajout de 6 minutes par jour à l'horaire de l'école. Elle présente les deux scénarios possibles. Les enseignants se sont positionnés en après-midi sur le 2^e scénario.

Madame Mélanie Boulay approuve et il est unanimement résolu d'adopter le scénario 2, soit d'ajouter 6 minutes au début de la journée.

Madame Bouchard présente l'horaire retenu de l'entrée progressive au préscolaire et les changements apportés aux dates des étapes. En ce qui concerne la grille de répartition par matière, elle demeure identique à celle de cette année.

Madame Mélanie Boulay approuve et il est unanimement résolu d'adopter l'horaire de l'entrée progressive, les dates des étapes et la grille de répartition par matière.

7.2 Poursuite des remises des bulletins par Mozaïk (1^{re} et 2^e étapes)

Madame Bouchard consulte le CÉ à savoir s'il désire que le dernier bulletin soit encore remis aux parents en version papier ou s'il serait possible de l'acheminer par Mozaïk tout comme celui de la 1^{re} et de la 2^e étape. Les membres expriment leurs opinions.

CÉ-21-04-20-745

CÉ-21-04-20-746

Livre des délibérations du conseil d'établissement école au Cœur-des-Monts

Présidente

Secrétaire

Madame Boulay propose d'essayer pour l'année 2021-2022 d'envoyer les trois bulletins par Mozaïk et de voir les réactions et/ou plaintes et de s'ajuster par la suite. Madame Bouchard informe que pour cette année le dernier bulletin sera en version papier puisqu'il en avait été décidé ainsi, mais qu'elle pourrait apposer une étiquette sur le bulletin pour informer que l'année prochaine il sera acheminé par Mozaïk.

Madame Boulay propose et il est unanimement résolu d'adopter cette orientation.

CÉ-21-04-20-747

7.3 Campagne de financement – tartes

Madame Bouchard fait un résumé des réponses reçues des entreprises contactées. Elle présente le tableau comparatif.

Madame Mélanie Boulay propose de sélectionner à nouveau l'entreprise Masibec et il est unanimement résolu de choisir cette entreprise pour la campagne de financement 2021-2022.

CÉ-21-04-20-748

8.0 Information

8.1 Règles pour le classement des élèves (critères de formation des groupes) et le passage au secondaire ou d'un cycle à l'autre au primaire (règles de promotion).

Madame Bouchard résume la façon de procéder pour la formation des groupes.

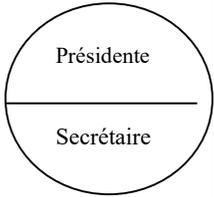
8.2 suivi en lien avec les travaux d'agrandissement – calendrier

Ce point a été discuté en début de rencontre.

9.0 Activité de l'école ou de la municipalité

9.1 Nouvelles activités culturelles à la programmation

- Les maternelles 4 ans auront une entrée éducative en juin avec Lola Bourassa elle fera une présentation sur le thème des bestioles.
- Les troisièmes années ne recevront pas la visite du théâtre de la Dame de cœur, car ces derniers ont annulé tous leurs



Livre des délibérations du conseil d'établissement école au Cœur-des-Monts

engagements en raison d'un manque de personnel. Les enseignantes sont à la recherche d'une autre entrée éducative.

- L'enseignante Cynthia Barrette a gagné une animation avec ludoptik, le rendez-vous sera pris prochainement.
- Le 14 et le 15 juin il y aurait 2 artistes de cirque qui viendrait faire une présentation (la Famille Golden Crust).

Madame Bouchard informe que l'équipe-école regarde pour faire la sortie de fin d'année au Parc de la Yamaska, cette dernière fera une présentation au prochain CÉ du mois de mai.

Madame Josianne Moore explique que la ville de Saint-Pie a fait un don au service de garde, il s'agit d'activité d'aide à la lecture. Chaque semaine les élèves profitent de cette activité gratuite qui est très appréciée de tous.

10.0 Autres points

Madame Geneviève Gagnon demande de l'information sur le rapport de la qualité de l'air dans les écoles. Madame Bouchard mentionne que c'est adéquat et elle partage les résultats qu'elle a reçus.

Madame Cathy Lépine demande des nouvelles sur le camp de jour des finissants. Madame Bouchard informe qu'elles attendent les informations des camps pour prendre une décision, elle sera présentée au prochain CÉ.

11.0 Dates de la prochaine rencontre : 11 mai 2021

Madame Mélanie Boulay confirme que la prochaine rencontre aura lieu le 11 mai prochain à 19 h.

12.0 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, madame Josianne Moore propose la levée de l'assemblée à 20 h 36.

Présidente

Secrétaire

**Livre des délibérations du conseil d'établissement
école au Cœur-des-Monts**

Directrice

Présidente

Secrétaire